

Zeitschrift:	Le nouveau conteur vaudois et romand
Band:	88 (1961)
Heft:	3
Artikel:	"Ouchy en 1840" : extrait de la brochure "Au bon vieux temps des diligences", de L. Monnet, fondateur du "Conteur"
Autor:	Jean / Monnet, L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-232233

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

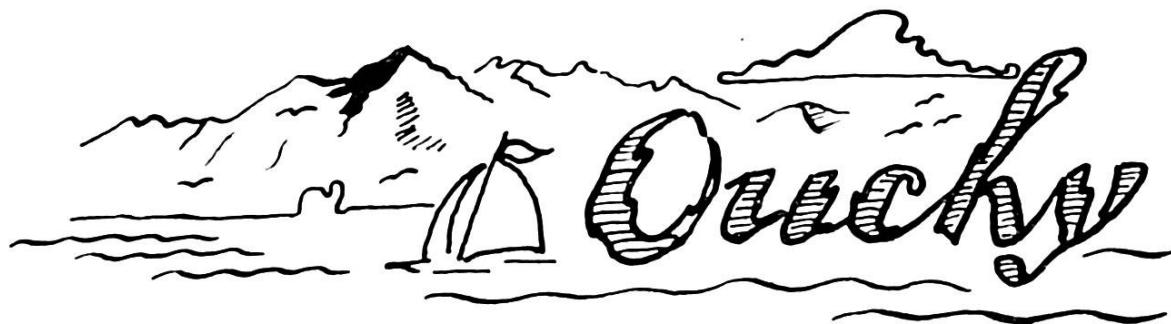
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



**Extrait de la brochure « Au bon vieux temps des diligences »
de L. Monnet, fondateur du « Conteure »**

« OUCHY EN 1840 »

La partie située entre l'Hôtel d'Angleterre et celui de Beau-Rivage n'offrait guère alors des agréments. Tout l'espace était occupé par l'ancienne douane, des hangars, de vastes entrepôts, des tas de matériaux de construction, de nombreux étendages de filets. Et le lac n'était pas encore refoulé par les digues.

Ouchy était un port marchand, garni de barques chargées de marchandises ; des chars de roulage transportaient, toute la journée, les ballots destinés à Lausanne ou à l'intérieur de la Suisse. Tout le trafic commercial de Lausanne avec le Midi de la France, Marseille et Bordeaux, se faisait par le lac, de Genève à Ouchy. L'animation était très vive dans ce vieux port, à l'arrivée des grandes cochères amenant les produits d'outre-mer et repartant chargées de vins du pays.

Une curieuse anecdote, qui a paru dans le *Conteur vaudois*, peut trouver ici sa place.

La maison des frères Kohler, négociants à Lausanne, avait déjà acquis une assez grande importance. Elle recevait de Marseille, par Genève et Ouchy, des envois réguliers de denrées coloniales. Les sacs et ballots se chargeaient et le patron de la barque rece-

vait de l'expéditeur un bulletin indiquant le poids, bulletin qu'il devait remettre au destinataire en arrivant à Ouchy.

Or, depuis quelque temps, les frères Kohler constataient une différence sensible sur les envois de café, entre le poids accusé dans le bulletin, au départ, et celui qu'ils reconnaissaient à l'arrivée. Ils en avaient fait plusieurs fois l'observation au patron de la barque, lequel trouvait toujours mille excuses pour justifier le déficit. Tantôt c'était la grande chaleur qui, pendant l'été, desséchait le café, en diminuait le poids ; tantôt il rejettait la faute sur ces misérables nègres, qui s'entendaient si mal à fermer les sacs. Il avait réponse à tout.

Tôt ou tard, cependant, la vérité devait apparaître.

A cette époque, la campagne de « Montriond-le-Crêt » était habitée par

un rentier, M. Hofstetter, parent des frères Kohler, qui occupait parfois ses loisirs à observer, au moyen d'une forte lunette d'approche, ce qui se passait sur le lac ; et il avait fini par reconnaître tous les chalands, barques et cochères qui sillonnaient ses eaux.

Par un bel après-midi de mai 1840, M. Hofstetter était à son poste d'observation, fort intrigué des allées et venues de l'équipage d'une barque en plein lac. Le patron, aidé de son premier, découvrait habilement des sacs de café, en prélevait une certaine quantité et, sa besogne terminée, il les remettait dans le meilleur ordre.

Ces sacs portaient la marque des frères Kohler. Sans perdre une minute, M. Hofstetter monte à Lausanne, se rend auprès de ses parents et les met au courant de ce qui se passe. Ceux-ci descendent avec lui à Ouchy et ne tardent pas à apercevoir la barque qui cinglait tranquillement vers le port.

Le gendarme de piquet avait été prévenu.

— Vous avez nos sacs de café, dit M. Kohler au patron de la barque, au moment où celui-ci met pied à terre.

— Oui, monsieur.

— Eh bien, veuillez faire décharger.

— A vos ordres, monsieur.

Une demi-heure plus tard, on constatait une différence de dix livres au moins sur le poids total.

— C'est incompréhensible !... D'où vient donc ce déchet ? s'écrie M. Kohler, en regardant le patron de la barque.

— Qu'en sais-je. En tout cas, ce n'est pas moi qui ai touché à vos cafés. Je suis un honnête homme.

— C'est ce que nous allons voir. Gendarme, faites inspecter la barque !

— Je m'y oppose, riposte le patron.

— Vous êtes donc coupable, puisque vous vous refusez à ce que nous constatations votre innocence. Allons, laissez faire le gendarme.

— Vous me prenez donc pour un voleur ! Je saurai bien trouver celui qui m'a dénoncé !

Un instant après, le gendarme déposait sur le quai les dix livres de café dérobées.

Il est inutile de dire que le coupable et son aide purgèrent par la prison leur amour du bien d'autrui.

Mais, malgré ses recherches, le patron de la barque ne put jamais, comme bien on pense, découvrir par qui il avait été dénoncé.

p. c. c. : J. des S.

Électricité – Radio – Téléphone – Toutes fournitures et installations



Ch. Daccord

TECHNICIEN

L'Isle – Morges – Cossonay

On paurle le patiué de la Hyauta Savoé